

Normandie

Colza d'hiver

N°15 semaine 10 du 29 février au 6 mars 2012



Animateur référent

Jean RAIMBAULT CETIOM

Tél: 06 24 36 37 03 raimbault@cetiom.fr

Animateur suppléant

Guy ARJAURE CETIOM Tél: 05 46 07 38 28 arjaure@cetiom.fr

Directeur de publication

Daniel GENISSEL Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites des DRAAF, des chambres d'agriculture







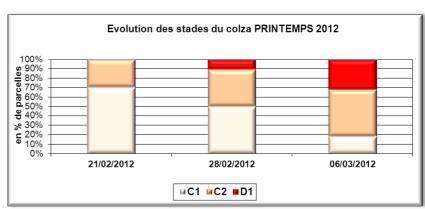
DEBUT MONTAISON DU COLZA

L'ESSENTIEL DE LA SEMAINE N° 10: Une majorité de parcelles de colza en début montaison, stade sensible face à l'intensification des vols de charançons de la tige du colza.

STADE C2 SOUVENT NOTE DANS LES PARCELLES DE COLZA.

Les 44 parcelles de colza ayant fait l'objet d'une notation sont majoritairement notées en début d'élongation de tige, stade C2. 14 parcelles sont au stade D1.





LES CHARANÇONS DE LA TIGE DU COLZA

Sur les 42 parcelles ou les pièges jaunes ont été relevés, une moyenne de 12 charançons de la tige du colza par piège a été relevée dans 32 de ces 44 parcelles observées, surtout en fin de semaine dernière. Les conditions climatiques sont favorables aux vols de ces insectes, comme l'indique proPlant sur www.cetiom.fr



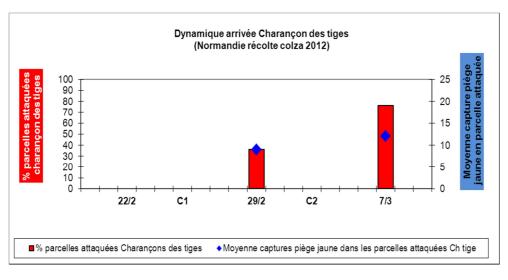
« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2011



On veillera à distinguer les charançons de la tige du chou, à gauche, des charançons plus fortement nuisibles de la tige du colza, à droite.







Le piégeage des charançons de la tige du colza s'étend sur l'ensemble du territoire normand par rapport à la semaine dernière, et s'intensifie sur les parcelles ou les insectes sont repérés.

De nombreux observateurs relèvent la présence de charançons de la tige du colza de manière assez généralisée au cours de leurs tours de plaine de ces derniers jours; on relève parfois plusieurs dizaines (voir très exceptionnellement plusieurs centaines) d'individus par piège.

Seuil de nuisibilité charançon de la tige du colza : il est considéré que sa seule présence sur les parcelles constitue un risque. La période de risque conjugue la présence de femelles aptes à pondre et la présence de tige tendre. En moyenne, 8 à 10 jours après les premières captures significatives, les femelles sont aptes à pondre.

LES MELIGETHES SONT REPERES DANS 4 PARCELLES.

Notre attention doit être portée sur l'éventuelle arrivée des méligèthes dans les pièges jaunes, comme sur les boutons floraux des parcelles les plus avancées ; 4 parcelles du réseau sont dans ce cas cette semaine.

ABSENCE DE MALADIES SUR FEUILLES JEUNES

Les feuilles jeunes, émises en cette fin d'hiver, sont saines, ne portant que des symptômes de brûlure ou décoloration suite aux dernières gelées.

Prochain bulletin le 14 mars 2012